



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER DROIT PARCOURS DROIT DU PATRIMOINE VIETNAMEO-FRANÇAIS - VIETNAM (M2)

2026-2027

Direction : Thierry BONNEAU

Diplôme délivré :

Master

Durée des études :

1 an

Modalités

d'enseignement :

Formation initiale

Le développement économique que connaît le Vietnam depuis plusieurs années modifie les structures sociales et la composition des patrimoines. Il en résulte des situations personnelles, familiales et patrimoniales de plus en plus complexes, qui exigent du législateur vietnamien qu'il modifie son droit des personnes, de la famille et des biens. C'est ainsi que seulement dix ans après la réforme du Code civil opérée en 2005, une nouvelle refonte a été réalisée en 2015. Ces mutations appellent en outre un profond renouvellement de la pratique notariale.

Si d'étroites relations se sont d'ores et déjà nouées entre le notariat français et le notariat vietnamien, aucune coopération universitaire visant à former des notaires vietnamiens n'existe à ce jour. Afin de combler cette lacune, un DU de droit patrimonial vietnamo-français a été créé, délivré en alternance par l'université Panthéon Sorbonne Paris I et par l'Université Paris-Panthéon-Assas. Le DU de droit patrimonial vietnamo-français formera des étudiants ayant vocation à poursuivre leurs études dans le présent master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français qui est organisé et délivré par l'Université Paris-Panthéon-Assas. Le master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français est **organisé tous les deux ans**. La prochaine rentrée universitaire aura lieu en **2023-2024**.

OBJECTIFS

Le master 2 spécialité Droit du patrimoine vietnamo-français est implanté au Vietnam. Les enseignements seront dispensés sur place à l'Université d'Hô Chi Minh-Ville. Ce master a pour objet de former les futurs notaires vietnamiens, ou plus largement le futurs notaires d'Asie du Sud-Est. Il s'inscrit dans la continuité d'un Diplôme universitaire de droit patrimonial vietnamo-français, et marque le souci de maintenir l'influence de la culture juridique continentale en Asie du Sud-Est. La formation, dispensée en anglais (les enseignements juridiques dispensés en français seront traduits simultanément soit en anglais soit en vietnamien), répond à une demande forte des professionnels du notariat local de connaître et de s'inspirer de la pratique notariale française, qui continue de tenir lieu de modèle.

Remarque : Le master de droit du patrimoine vietnamo-français n'a nullement vocation à former des notaires appelés à exercer en France. *A fortiori*, il ne serait être tenu pour équivalent à un master de droit notarial.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ADMISSIONS

Les candidatures, sur dossier, sont gérées uniquement par l'université Nationale de Ho Chi Minh Ville. Voir le [site web de l'université partenaire](#).

Le master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français est **organisé tous les deux ans**. L'accès est réservé aux étudiants ayant obtenu le DU de Droit du patrimoine vietnamo-français de l'Université Paris-Panthéon-Assas, ou justifiant d'un Master 1 en droit, ou d'un diplôme sanctionnant quatre années d'études juridiques.

[Droit des Affaires franco-asiatiques - Cambodge](#)
[Master Droit des affaires franco-asiatiques - Cambodge](#)
[Master Droit des affaires franco-asiatiques - Vietnam](#)
[Master Droit français et droit hongrois \(M1\)](#)
[Master Droit français et droits étrangers](#)
[Master Droit parcours Droit du patrimoine vietnamo-français - Vietnam \(M2\)](#)
[Master Droits français et européen](#)

ORGANISATION DE LA FORMATION

2e année (60 ECTS)

Le parcours de 2ème année Droit du patrimoine vietnamo-français est délocalisé au Vietnam. Les enseignements sont dispensés sur place à l'Université d'Hô Chi Minh-Ville.

ENSEIGNEMENTS

Semestre 1

UE n°1 - Droit patrimonial français (80h, 25 ECTS) :

- Droit commercial (20h, 5 ECTS)
- Authenticité et actes courants (20h, 10 ECTS)
- Droit des contrats spéciaux (20h, 5 ECTS)
- Droit international privé (20h, 5 ECTS)

La matière « Authenticité et actes courants » est évaluée par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 2).

Les matières « Droit commercial », « Droit des contrats spéciaux » et « Droit international privé » sont évaluées par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 1).

UE n°2 - Droit patrimonial vietnamien (30h, 12,5 ECTS) :

- Gestion du patrimoine (10h, 2,5 ECTS)
- Pratiques notariales vietnamiennes (20h, 10 ECST)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : **DROIT** • **SCIENCES POLITIQUES**
ÉCONOMIE • **GESTION** • **INFORMATION - COMMUNICATION**

UE n°3 - Langue française et terminologie juridique francophone et anglophone (20h, 2,5 ECTS)

Est noté sur 10 points sur 145, à la suite d'une épreuve orale de 30 minutes, l'enseignement suivant :
Langue française et terminologie juridique francophone et anglophone

Semestre 2

UE n°4 : Pratiques notariales comparées (60h, 10 ECTS)

Sont notés sur 30 points sur 145 chacun des enseignements suivants :
- Pratiques notariales comparées (contrôle continu)

UE n° 5 : Stage ou Mémoire de droit notarial comparé (10 ECTS)

Sont notés sur 30 points sur 145 chacun des enseignements suivants :
Rapport de stage ou Mémoire (avec soutenance)

Remarque 1 : La soutenance du rapport de stage est d'une durée d'environ 45 minutes, comprenant 15 à 20 minutes d'exposé et 25 à 30 minutes de discussion. Elle se fait devant un jury d'au moins deux enseignants.

Remarque 2 : Les langues d'évaluation sont le français et/ou l'anglais. L'examen est effectué dans la même langue que celle utilisée par l'enseignant pendant le cours. Dans le cas où les étudiants effectueraient le mémoire en vue de valider l'UE n° 4 (Pratiques notariales comparées ou Mémoire de droit notarial comparé), la rédaction et l'évaluation de ce mémoire se feraient dans la langue choisie par l'étudiant et son directeur de mémoire (langues vietnamienne, française ou anglaise).

Règles spécifiques

La langue des cours pour les enseignements dispensés par l'Université vietnamienne (UE n° 2, 3 et 4) est l'anglais.

Les langues pour les enseignements des enseignants et des notaires français sont le français et/ou l'anglais. Une traduction simultanée, en anglais ou en vietnamien, peut être mise en place pour les enseignements dispensés en français.

CONTRÔLES DES CONNAISSANCES

Le système de notation est fixé sur une échelle de 0 à 20.

Contrôle des connaissances:

Une seule session d'examens est organisée.

Des examens terminaux sont organisés à la fin de chaque semestre :

Sont notés sur 20 points, après une épreuve écrite de 4 heures, les enseignements suivants :

➤ Authenticité et actes courants

➤ Pratiques notariales vietnamiennes

Sont notés sur 10 points, à la suite d'une épreuve écrite de 3 heures, chacun des enseignements suivants :



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Droit commercial
- Droit des contrats spéciaux
- Droit international privé

Est noté sur 10 points, à la suite d'une épreuve orale de 30 minutes, l'enseignement suivant :

- Langue française et terminologie juridique francophone et anglophone

Est noté sur 5 points, à la suite d'une épreuve écrite d'1 heure, l'enseignement suivant :

- Gestion du patrimoine

Sont notés sur 30 points chacun des enseignements suivants :

- Pratiques notariales comparées (contrôle continu)
- Rapport de stage (avec soutenance) ou mémoire (avec soutenance)

Remarque 1 : La soutenance du rapport de stage ou du mémoire de droit notarial comparé est d'une durée d'environ 45 minutes, comprenant 15 à 20 minutes d'exposé et 25 à 30 minutes de discussion. Elle se fait devant un jury d'au moins deux enseignants.

Remarque 2 : Les langues d'évaluation sont le français et/ou l'anglais. L'examen est effectué dans la même langue que celle utilisée par l'enseignant pendant le cours. Dans le cas où les étudiants effectueraient le mémoire en vue de valider l'UE n° 4, la rédaction et l'évaluation de ce mémoire se feraient dans la langue choisie par l'étudiant et son directeur de mémoire (langues vietnamienne, française ou anglaise).

L'étudiant est admis s'il obtient au moins 72,5 points sur 145.

Le diplôme est délivré avec la mention :

- **Passable**, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 mais inférieure à 13 sur 20 ;
- **Assez bien**, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 13 sur 20 mais inférieure à 15 sur 20 ;
- **Bien**, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 15 sur 20 mais inférieure à 17 sur 20 ;
- **Très bien**, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 17 sur 20.

POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire du master 2 Droit du patrimoine vietnamo-français peut poursuivre ses études en intégrant des formations notariales professionnalisantes dans son pays d'origine.

CONTACT

Pour vous porter candidat et pour des renseignements complémentaires vous pouvez contacter

Mme Đỗ Thị Bình Nguyễn (Ms.) - MCL Program

International Institute
University of Economics and Law (UEL)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Tel: + 84 28 37244525 (Ext: 6651)

> [Contact Email](#)

> [Website](#)

Enseignants coordonnateurs

≥ Université Paris-Panthéon-Assas : Monsieur le professeur [Thierry Bonneau](#)

≥ Université Nationale de Ho Chi Minh Ville : Monsieur le professeur Nguyen Ngoc Dien

Contact à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Pôle Formation et campus internationaux - Direction de la stratégie et des partenariats internationaux

Nathalie OLIVIER, responsable

[Contact](#) Paris

Tél : +33 (0)1 44 41 55 31

COÛT DE LA FORMATION

Les frais de scolarité sont à régler uniquement à l'Université Nationale d'Hô Chi Minh-Ville : 4000 USD

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.assas-universite.fr/fr/master-droit-parcours-droit-patrimoine-vietnamo-francais-vietnam-m2>